



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.241/53/Corr.1
3 juillet 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION
CHARGE D'ELABORER UNE CONVENTION INTERNATIONALE
SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES
PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE ET/OU
LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE
Neuvième session
New York, 3-13 septembre 1996
Point 1 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Note du secrétariat

Ordre du jour provisoire

Le document reproduit en annexe représente une version corrigée de la page 5 du document A/AC.241/53, tenant compte des modifications apportées à la structure de la documentation de la neuvième session du Comité intergouvernemental de négociation.

ANNEXE I

Liste des documents pour la neuvième session du Comité

A/AC.241/53	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
A/AC.241/53/Corr.1	Rectificatif au document A/AC.241/53 - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
A/AC.241/54	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation
A/AC.241/54/Add.1	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation - Proposition du Gouvernement canadien
A/AC.241/54/Add.2	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation - Proposition du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne
A/AC.241/54/Add.3	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : lieu d'implantation - Proposition du Gouvernement espagnol
A/AC.241/55	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : dispositions administratives
A/AC.241/55/Add.1	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : dispositions administratives - Proposition du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
A/AC.241/55/Add.2	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : dispositions administratives - Proposition du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
A/AC.241/55/Add.3	Désignation d'un secrétariat permanent et dispositions à prendre pour en assurer le fonctionnement : dispositions administratives - Proposition de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)
A/AC.241/45/Rev.1	Projet de règles de gestion financière de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat permanent
A/AC.241/56	Choix de l'organisation qui abritera le Mécanisme mondial
A/AC.241/57	Organisation de la coopération scientifique et technique

- A/AC.241/48/Rev.1 Projet de règlement intérieur de la Conférence des Parties
- A/AC.241/49/Rev.1 Procédures de communication d'informations et d'examen de l'application de la Convention
- A/AC.241/58 Rapport faisant le point des travaux en cours sur les repères et indicateurs à utiliser pour mesurer les progrès accomplis dans l'application de la Convention
- A/AC.241/59 Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
- A/AC.241/9/Add.12 Liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée

Rapport du CIND sur les travaux de ses précédentes sessions

- A/49/84/Add.2 Rapport du CIND sur les travaux de sa cinquième session
- A/50/74 Rapport du CIND sur les travaux de sa sixième session
- A/50/74/Add.1 Rapport du CIND sur les travaux de sa septième session
- A/51/76 Rapport du CIND sur les travaux de sa huitième session
